



Le succès – un achat de semences certifiées vous ouvre la porte à de belles opportunités de succès :

- Gage de qualité
- Accès à de nouvelles variétés améliorées
- Utilisation efficace des apports
- Nouvelles opportunités de commercialisation
- Soutien au développement de nouvelles variétés dans l'avenir



Avant d'ouvrir un sac de semences, assurez-vous d'avoir lu et compris les exigences de gestion responsable – y compris les exigences de refuge pour la gestion de la résistance des insectes – pour les caractères biotechnologiques contenus dans la semence et pour lesquels vous avez signé une entente de gestion responsable des technologies. En ouvrant et en utilisant un sac de semences, vous réaffirmez votre obligation de vous conformer à ces exigences en matière de gestion responsable.

Protection des insectes pollinisateurs

Si vous utilisez un agent de fluidité pour la semence lorsque vous semez de la semence traitée, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) requiert l'usage de l'agent de fluidité de Bayer CropScience afin de réduire l'émission de poussière. Suivez attentivement le mode d'emploi de cet agent de fluidité à faible émission de poussière*.

* Ce ne sont pas tous les semoirs qui commandent l'utilisation d'un agent de fluidité pour la semence. Pour plus d'informations, veuillez vérifier auprès de votre expert-conseil.

Pratiques exemplaires de gestion

- Avant de procéder aux semis, éliminez les mauvaises herbes à fleur dans vos champs de manière à ce que les abeilles n'y soient pas attirées pour butiner.
- Procurez aux insectes pollinisateurs des refuges sécuritaires, loin de vos champs en culture.
- Soyez conscient de l'emplacement des ruches dans le voisinage et surveillez les conditions météorologiques.
- Évitez de faire de la poussière lorsque vous manipulez la semence traitée.
- Assurez-vous d'effectuer un bon nettoyage et une gestion adéquate de vos déchets.
- Discutez avec votre représentant d'équipements agricoles de la possibilité d'installer des déflecteurs sur votre semoir pneumatique nord-américain.

Pour plus d'informations concernant la santé des insectes pollinisateurs et les pratiques exemplaires de gestion dans le cas des insecticides appliqués sur la semence, veuillez visiter le site www.croplife.ca/fr/.



Semences MaizeX soutient le programme de récupération des sacs de semence AgriRECU, qui est maintenant offert en Ontario, au Québec et dans les Maritimes. Ce programme (<http://www.agrireduc.ca/>) offre aux producteurs une solution écologique permettant de déposer leurs sacs vides de semences à des sites de récupération et de collecte, plutôt que de les envoyer dans des sites d'enfouissement. Profitez de ce programme, assurez-vous que vos sacs de semence sont complètement vides et déposez-les dans les sacs de collecte disponibles dans les lieux de collecte autorisés. Les sacs de collecte sont acceptés sans frais et seront acheminés à un site où ils seront éliminés de façon sécuritaire.



Les variétés qui comportent ce logo sont protégées par la *Loi sur la protection des obtentions végétales*, en vertu de l'UPOV 91. Cette loi a été instaurée pour accroître les investissements dans la sélection des végétaux au Canada, ce qui mène à la création de nouvelles variétés au rendement accru pour les producteurs agricoles canadiens. Il est important de comprendre vos obligations lorsque vous achetez des variétés protégées par cette loi. Pour en savoir plus, visitez le site pbfacts.ca.

MaizeX^{MD} est une marque déposée de MaizeX Seeds inc.

Bayer est membre du groupe Excellence Through Stewardship^{MD} (ETS). Les produits de Bayer sont commercialisés conformément aux normes de mise en marché responsable d'ETS et à la politique de Bayer pour la commercialisation des produits végétaux issus de la biotechnologie dans les cultures de base. L'importation de ces produits a été approuvée dans les principaux marchés d'exportation dotés de systèmes de réglementation compétents. Toute récolte ou matière obtenue à partir de ces produits ne peut être exportée, utilisée, transformée ou vendue que dans les pays où toutes les approbations réglementaires nécessaires ont été accordées. Il est illégal, en vertu des lois nationales et internationales, d'exporter des produits contenant des caractères issus de la biotechnologie dans un pays où l'importation de telles marchandises n'est pas permise. Les producteurs devraient communiquer avec leur négociant en grains ou acheteur de produit pour confirmer la politique de ces derniers relativement à l'achat de ces produits. Excellence Through Stewardship^{MD} est une marque déposée d'Excellence Through Stewardship.

VEUILLEZ TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LES DIRECTIVES DES ÉTIQUETTES DES PESTICIDES. L'utilisation de tout pesticide à une fin autre que celle indiquée sur l'étiquette du produit constitue une infraction aux lois fédérales. Les préparations contenant du dicamba ou du glyphosate NE SONT PAS TOUTES approuvées pour l'application avec le soja Roundup Ready 2 Xtend^{MD}. Les préparations contenant du dicamba, du glyphosate ou du glufosinate NE SONT PAS TOUTES approuvées pour l'application avec des produits dotés de la technologie XtendFlex^{MD}. UTILISEZ SEULEMENT LES FORMULATIONS SPÉCIFIQUEMENT INDIQUÉES POUR DE TELS CAS. Communiquez avec l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire pour toute question sur le statut d'autorisation des herbicides à base de dicamba pour l'application dans la culture avec le soja Roundup Ready 2 Xtend^{MD} ou les produits dotés de la technologie XtendFlex^{MD}.

Le canola TruFlex^{MD} contient la technologie Roundup Ready^{MD}. La technologie Roundup Ready^{MD} contient des gènes qui confèrent une tolérance au glyphosate. Le glyphosate détruira les cultures qui ne sont pas tolérantes au glyphosate. La technologie Roundup Ready^{MD} 2 comporte des gènes qui procurent une tolérance au glyphosate. Les variétés de soja Roundup Ready 2 Xtend^{MD} comportent des gènes qui procurent une tolérance au glyphosate et au dicamba. Les produits dotés de la technologie XtendFlex^{MD} comportent des gènes qui procurent une tolérance au glyphosate, au glufosinate et au dicamba. Les plantes qui ne tolèrent pas le glyphosate peuvent être endommagées ou détruites si exposées à ces herbicides. Les cultures tolérantes au glufosinate contiennent des gènes qui confèrent une tolérance au glufosinate. Les plantes qui ne tolèrent pas le glyphosate, le dicamba et/ou le glufosinate peuvent être endommagées ou détruites si exposées à ces herbicides. SmartStax^{MD} PRO comporte les caractères Roundup Ready^{MD} et de tolérance aux herbicides à base de glufosinate, mais ce n'est pas nécessairement le cas de votre refuge. Choisissez un herbicide qui convient à votre refuge avant de traiter le refuge. Contactez votre détaillant Bayer, consultez le Guide d'utilisation de la technologie de Bayer ou appelez le service de soutien technique au 1-888-283-6847 pour connaître les programmes de désherbage recommandés avec le système de production Roundup Ready^{MD} Xtend. La technologie de lutte contre les insectes offerte par Vip3A est utilisée sous licence accordée par Syngenta Crop Protection AG. Agrisure Viptera^{MD} est une marque déposée d'une société du groupe Syngenta.

Refuge Intégral^{MD}, Roundup Ready^{MD}, SmartStax^{MD}, Trecepta^{MD}, VT Double PRO^{MD}, VT4PRO^{MD}, Roundup Ready 2 Xtend^{MD}, Roundup Ready 2 Rendement^{MD}, TruFlex^{MD}, BUTEO^{MD} et XtendFlex^{MD} sont des marques déposées du Groupe Bayer. Utilisation sous licence. LibertyLink^{MD} et le logo LibertyLink^{MD} sont des marques déposées de BASF. Utilisation sous licence. ©2026 Groupe Bayer. Tous droits réservés.



Soyas Enlist E3^{MC} – DIRECTIVES D'UTILISATION DU PRODUIT : Les soyas Enlist E3^{MC} contiennent le caractère Enlist E3. Celui-ci fournit la sécurité à la culture dans l'utilisation sur celle-ci, selon l'étiquette, d'applications des herbicides glyphosate, glufosinate et 2,4-D qui comptent la technologie Colex-D^{DMC} lorsqu'ils sont appliqués selon les directives de l'étiquette. Après un brûlage en présemis, les seuls produits contenant l'herbicide 2,4-D qui peuvent être utilisés sur les cultures Enlist^{MC} sont ceux qui comprennent la technologie Colex-D et qui sont clairement indiqués sur l'étiquette pour utilisation sur les cultures Enlist. Les produits 2,4-D qui ne contiennent pas la technologie Colex-D ne sont pas autorisés à être utilisés en conjonction avec les soyas Enlist E3. **AVERTISSEMENT :** Les soyas Enlist E3 tolèrent les applications sur la culture du glyphosate, du glufosinate et du 2,4-D. Une application accidentelle d'herbicides incompatibles sur cette variété pourrait provoquer une perte totale de la culture. Lorsqu'il utilise les herbicides 2,4-D, le producteur accepte d'utiliser uniquement les produits 2,4-D porteurs de la technologie Colex-D autorisée pour utilisation en conjonction avec les soyas Enlist E3. Avant l'utilisation, toujours lire et suivre les directives et les précautions qui apparaissent sur l'étiquette de l'herbicide.

VOUS DEVEZ SIGNER UNE ENTENTE RELATIVE À LA TECHNOLOGIE ET LIRE LE GUIDE D'UTILISATION DU PRODUIT AVANT LES SEMIS. Cette semence est acquise en vertu d'une entente comprenant les modalités suivantes : une licence doit d'abord être obtenue auprès de Corteva Agriscience en signant une Entente d'utilisation de la technologie et en respectant les modalités et conditions des Guides d'utilisation des produits pour toutes les technologies contenues dans cette semence, y compris les exigences relatives à la gestion de la résistance aux herbicides (GRH) et aux conditions d'utilisation qui y sont décrites. Ces documents peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.corteva.ca/fr/trait-stewardship.html.

GOVERNANCE DE LA CULTURE ET DE LA MISE EN MARCHÉ DES GRAINS

Corteva Agriscience est membre d'« Excellence Through Stewardship[®] » (ETS). Les produits Corteva Agriscience sont commercialisés selon le guide de lancement de produits de l'ETS et celui de la politique de gouvernance de lancement de produits de Corteva Agriscience. Aucune culture ou aucun matériel provenant de celle-ci ne peut être exporté vers, utilisé, traité ou vendu outre-frontière dans des pays où il est interdit de les importer. Les producteurs devraient parler à leur manutentionnaire de grains ou à celui qui achète leurs produits pour confirmer leur position d'achat vis-à-vis de ce produit. Pour obtenir plus d'information concernant vos options pour écouler votre récolte, veuillez nous contacter au 1-800-667-3852. Vous pouvez aussi obtenir de l'information concernant la réglementation et les statuts des marchés des produits agricoles biotechnologiques à : www.biotradestatus.com. Ces semences sont protégées par les droits de brevets de Corteva Agriscience et ceux de M.S. Technologies, L.L.C. qu'il est possible de consulter à : www.corteva.us/Resources/traitstewardship.html. L'achat de ces semences brevetées n'accorde pas le permis de les utiliser.

INFORMATION SUR LES BREVETS : Le caractère transgénique dans le soja Enlist E3^{MC} est protégé par des brevets que détiennent Corteva Agriscience et M.S. Technologies, L.L.C. qu'il est possible de consulter à : www.corteva.us/Resources/trait-stewardship.html. L'achat de ces semences brevetées n'accorde pas le permis de les utiliser. Pour obtenir plus d'information, veuillez contacter un détaillant autorisé ou Corteva Agriscience au 1-800-667-3852 ou visiter www.corteva.ca/en/trait-stewardship.html. Le caractère transgénique dans le soja Enlist E3^{MC} a été conçu conjointement par Corteva Agriscience et par M.S. Technologies, L.L.C. [®], [™], Enlist, Enlist E3, le logo Enlist E3, et Colex-D sont des marques de commerce de Dow AgroSciences. L'Excellence par la gouvernance est une marque déposée d'« Excellence Through Stewardship[®] ».

Corteva Agriscience et Monsanto ont créé la technologie à multiples événements PowerCore[®]. PowerCore[®] est une marque déposée de Monsanto Technology LLC. Toujours suivre les pratiques de gestion de la résistance des insectes (GRI), celles de la commercialisation des grains, de même que toutes les autres pratiques de gouvernance, ainsi que celles concernant les herbicides comme indiqué sur leur étiquette. Les produits B.t. peuvent n'être pas tous homologués dans tous les États. Vérifiez auprès de votre représentant en semences concernant le statut d'homologation dans votre État.

Liberty[®], LibertyLink[®] et le design de la goutte d'eau sont des marques déposées de BASF.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits de maïs Syngenta, visitez : <http://www.biotradestatus.com>.

Important : Lisez et respectez toujours les instructions figurant sur l'étiquette et l'étiquette de sac; seuls les produits identifiés comme étant tolérants au glufosinate peuvent être traités avec des herbicides à base de glufosinate-ammonium.

Important : Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette. Certains produits peuvent ne pas être homologués pour la vente ou l'utilisation dans tous les États ou comtés. Veuillez vérifier auprès de votre service local de vulgarisation agricole afin de confirmer le statut d'homologation.

Les produits de semences dotés du caractère LibertyLink[®] (LL) sont résistants à l'herbicide glufosinate-ammonium, une solution de rechange au glyphosate dans le maïs, et combinent une génétique à haut rendement avec le puissant contrôle non sélectif des mauvaises herbes après la levée offert par l'herbicide Liberty[®], pour optimiser le rendement et assurer une excellente maîtrise des mauvaises herbes. LibertyLink[®], Liberty[®] et le logo de la goutte d'eau sont des marques déposées de BASF. Consultez les étiquettes de sac pour connaître les options d'herbicides offertes avec les produits E Z Refuge[®].

La technologie de caractères du maïs incorporée dans ces semences est commercialisée sous licence de Syngenta Seeds, LLC. La technologie Herculex[®] incorporée dans ces semences est commercialisée sous licence de Corteva Agriscience LLC. HERCULEX[®] et le bouclier HERCULEX sont des marques de commerce de Corteva Agriscience LLC.

Fortenza[®] Vibrance[®] Cinco est une application sur semence combinant le traitement fongicide pour semences Vibrance[®] Cinco et le traitement insecticide pour semences Fortenza[®]. Duracade[®], E Z Refuge[®], Fortenza[®], Vibrance[®], Victtrato[®] Complete et Helix[®] Saitro[®] sont des marques de commerce d'une société du groupe Syngenta.

